

**RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE
DES COMMUNAUTES AU BURUNDI**

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MEMORANDUM DU RADECO

adressé au

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

à l'occasion du

**FORUM DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT DU
BURUNDI**

Bruxelles, 13-14 janvier 2004



RADECO

Coordination Burundi-Diaspora :

URUNANI

Avenue d'Huart, 108

5590 CINEY – Belgique,

Fax : + 32(0)83 65 76 27,

Tél. : + 32(0)496 10 72 21,

E-mail : radeco_burundi@yahoo.fr

RADECO – BURUNDI / DIASPORA

À S.E. Monsieur Domitien NDAYIZEYE
Président de la République du Burundi représentant le G7
à Bujumbura, avec les assurances de notre plus haute considération.

C.C. à S.E. Monsieur le Vice-Président de la République du Burundi représentant le G10, avec les assurances de notre plus haute considération.

Monsieur le Président,

*Nous apprenons qu'un Forum des Partenaires au Développement du Burundi se tiendra sous votre présidence ces 13-14 janvier 2004 à Bruxelles (Belgique). Le Rassemblement pour la Démocratie des Communautés au Burundi, RADECO en sigle, **félicite les organisateurs, remercie les donateurs et réitère son exigence d'une démocratie burundaise qui respecte et rassure** toutes les communautés ethniques actuellement en conflit au Burundi.*

Le génocide anti-tutsi est une réalité au Burundi.

*Le RADECO suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation politique, socio-économique et sécuritaire qui prévaut au Burundi depuis un certain nombre d'années. **A partir de 1965 de manière répétitive, et depuis 1993 de manière continue, des organisations terroristes et génocidaires anti-tutsi saccagent les quartiers des villes et les collines du Burundi pour rançonner, violer et tuer les Tutsi et toutes les personnes, y compris certains Hutu, qui ne collaborent pas à leur projet macabre. Soulignons que ce génocide anti-tutsi a été souvent accompagné d'effets collatéraux** comme la répression anti-hutu de 1972 et le massacre de toutes les personnes ciblées comme « pro-tutsi ». N'eût été la vigilance des forces de l'ordre burundaises, on ne parlerait plus de Tutsi au Burundi.*

*Le RADECO rappelle à qui veut bien l'entendre que cette situation est une conséquence des enseignements d'une **idéologie de haine anti-tutsi** véhiculés par des extrémistes du PALIPEHUTU et ses multiples dérivés qui, hier comme aujourd'hui, rêvent d'une société mono-ethnique où les Tutsi auront été complètement exterminés conformément à l'anti-modèle initié par le PARMEHUTU du Rwanda en 1959 .*

Ces forces négatives vont jusqu'à revendiquer qu'elles « ciblent les Tutsi comme leurs ennemis qui doivent accepter de négocier directement avec » elles. La véritable nature de ce conflit que ces organisations armées anti-tutsi montrent à la face du monde est leur programme macabre à parachever le génocide anti-tutsi en cours au Burundi. C'est même contraire à la vérité historique que de parler de guerre interethnique au Burundi. Dans ce pays, l'on n'a assisté qu'à des massacres aux aspects de génocide ou de répression tous condamnables. **S'il est normal que les communautés ethniques burundaises négocient entre elles un pacte de cohabitation pacifique, il reste impossible, parce que immoral et sans issu, de**

négozier valablement avec des organisations terroristes et génocidaires comme le PALIPEHUTU et ses multiples dérivés.

Un génocide consommé, mais souvent occulté, banalisé et même nié.

Le RADECO est scandalisé par le fait que le génocide que subit la Communauté Tutsi du Burundi est constamment occulté, banalisé et même nié par bon nombre d'autorités placées dans les hautes institutions de l'État burundais, relayées en cela par certaines personnalités et organisations de la Communauté internationale.

Nul n'ignore pourtant que **le génocide anti-tutsi d'octobre 1993 a été reconnu et qualifié en 1996 par une Commission d'enquête de l'ONU dans son Rapport S/1996/682.** Rappelons que le parti FRODEBU a été pointé du doigt comme étant responsable de ce crime.

*Ce négationnisme, inacceptable sous d'autres cieux, résulte également des **conditions controversées de négociation et de mise en application** de l'Accord dit de paix, signé à Arusha le 28 août 2000 **sans cessez-le-feu** et **sans condamnation** des exactions meurtrières et génocidaires dont sont victimes les populations burundaises depuis octobre 1993 d'une part et, d'autre part, **avec des «Réserves»** sur des questions vitales pour la Communauté Tutsi principalement.*

L'institutionnalisation de l'impunité compromet tout effort de paix.

*Lors des pourparlers d'Arusha en effet, la classe politique burundaise a voulu ménager les apparences d'un partage de pouvoir politico-ethnique dans un pays où **la paix est impossible tant que le respect et la sécurité de chacune des communautés ethniques ne sont pas véritablement recherchés.** Les ténors des partis politiques burundais opposés en G7 hutu et G10 tutsi se sont surtout montrés plus intéressés par des arrangements de partage des postes au sein des institutions burundaises que par un véritable accord de paix.*

*Une des conséquences prévisibles de cette option a été, comme cela a été démontré, l'intensification des hostilités. **La Communauté Tutsi s'est trouvée particulièrement trahie,** étant donné que c'est principalement elle qui est la cible essentielle des agressions génocidaires perpétrées par les multiples bandes armées hutu de 1993 à nos jours. D'aucuns se demandent d'ailleurs comment ses représentants aux négociations d'Arusha se sont simplement contentés des quotas aussi bas (40 et 50%) pour une Communauté à tel point menacée d'exclusion et de génocide.*

Par ailleurs, toutes les communautés ethniques burundaises ont été piégées par le fait que les partis politiques négociateurs ont été présentés à Arusha comme étant des représentants des communautés ethniques hutu et tutsi en conflit, sans qu'ils en assument pour autant toutes les préoccupations fondamentales. C'est ainsi que, en contradiction avec les Accords de Lusaka pour le Congo, l'Accord d'Arusha pour le Burundi a préféré renvoyer **aux « Réserves » les questions sensibles,** permettant ainsi **l'impunité des crimes** et, par ricochet, **l'intensification des hostilités génocidaires.**

Des organisations prestigieuses comme **Amnesty International** et **Human Rights Watch** avaient pourtant dénoncé cette option, respectivement en janvier 2000 et en mars 2000, rappelant même que « **la commission (de l'ONU) a conclu qu'un génocide avait été commis envers les Tutsi en 1993 et que la compétence judiciaire de la communauté internationale vis-à-vis d'un crime de cette nature devait être affirmée** ». (*Rapport de l'ONU n° S/1996/682*). Et fidèle à ses analyses, l'organisation Human Rights Watch vient de rendre publique, ce 22 décembre 2003, sa **condamnation du Protocole d'Accord de Pretoria** "qui accorde l'immunité provisoire aux criminels du Cndd-Fdd et de l'armée Burundaise". Pour Human Rights Watch en effet, « *une paix qui n'exigerait pas que les auteurs de crimes soient jugés, réduirait forcément les chances de voir le Burundi ainsi que la région entière se stabiliser* ».

Un seul des **faits significatifs** : le leader du CNDD-FDD Pierre NKURUNZIZA avait été condamné à mort par la Justice burundaise pour avoir posé des mines dévastatrices de populations civiles dans la ville de Bujumbura. Et il est aujourd'hui nommé Ministre d'Etat chargé de la bonne gouvernance et de l'inspection de l'Etat. Lors de sa première conférence de presse, le 6 décembre 2003 à Bujumbura, il n'a pas hésité à déclarer que « *cette justice devrait être cantonnée* ».

*Dans ces conditions, le Mouvement politique RADECO estime que la transition, telle qu'elle se déroule actuellement au Burundi, est **une véritable trahison des communautés ethniques burundaises**. Il croit cependant qu'une cohabitation pacifique des communautés ethniques actuellement en conflit au Burundi et un réel partage de pouvoir entre elles sont possibles, à condition que la question hutu-tutsi soit abordée correctement et traitée par des représentants dûment mandatés par leurs communautés respectives.*

Les communautés ethniques burundaises ont droit au respect.

*Pour le RADECO, **seuls le respect des Communautés ethniques burundaises** profondément divisées par le génocide de la Communauté Tutsi ainsi que la **représentation démocratique de chacune d'elles** à différents niveaux des institutions burundaises permettront l'avènement d'une **paix réelle et durable au Burundi**.*

La représentation communautaire est une notion régulièrement utilisée au Burundi depuis 1988, malheureusement de manière **arbitraire jusqu'à présent**. C'est en réponse aux massacres génocidaires de Ntega et Marangara en août 1988 que le Président BUYOYA s'est imaginé que les revendications des extrémistes génocidaires hutu étaient politiques et qu'il suffisait d'amplifier la représentation de leur communauté ethnique dans les différentes institutions nationales pour que le Burundi recouvre la paix. Aussi a-t-il imposé un système politique connu sous la forme de ce qu'il a appelé "les gouvernements d'unité nationale".

Ce qui a été plus inacceptable, c'est que cette soi-disante **représentativité communautaire a été voulue en lieu et place de réprimer le génocide** répétitif que subit la Communauté tutsi du Burundi de 1965 à nos jours. L'extermination des Tutsi a été considérée comme une forme acceptable de revendication politique, une procédure de "révolution sociale hutu", de "défense de la démocratie", etc... Ses

commanditaires et exécutants terroristes-génocidaires sont régulièrement présentés comme des partenaires politiques et des "combattants" fréquentables et respectables au point de les trouver dignes d'intégrer les institutions du pays et même de les diriger.

"L'unité nationale" a donc été un slogan vide, ou plutôt un outil de promotion des politiques et pratiques génocidaires. En effet, comment valablement parler d'unité et de réconciliation tout en refusant de reconnaître la diversité des parties à unifier ou à réconcilier, et les divergences d'intérêts dont il est nécessaire de promouvoir la convergence ? **La présupposée homogénéité de la société burundaise est devenu un obstacle à la construction d'une véritable unité nationale**, et les processus de représentation communautaire et de démocratisation "à la Buyoya" ne pouvaient que précipiter la société burundaise dans des divisions profondes et irréversibles, dont le génocide de la Communauté tutsi.

Tout ce qui se fait depuis, - et cela y compris le dit "processus de démocratisation" et la Constitution de 1992, les élections plutôt ethnocratiques que démocratiques de juin 1993, les fameux accords de "convention de gouvernement" de 1994, de "partenariat intérieur" de 1998, de "paix et de réconciliation" du 28 août 2000 à Arusha, de "cessez-le-feu" avec les multiples CNDD-FDD, ... - est une véritable **manipulation au profit de l'impunité chronique des crimes** dont le génocide rampant que subit la Communauté tutsi jusqu'à nos jours.

Un tel système de représentation communautaire dominé et géré par des personnes et des organisations sans mandat des communautés ethniques burundaises, permet aux activistes et autres opportunistes de prendre en otage les institutions du pays, de les manipuler au détriment de la paix sociale et d'un minimum de bien-être économique des populations du Burundi.

La démocratie des communautés est salutaire pour le Burundi.

Après avoir longtemps laissé cours aux négociations de l'impunité des crimes qu'elles subissent, les communautés ethniques burundaises doivent enfin **élire leurs véritables représentants** à déléguer à différents niveaux des institutions républicaines ainsi qu'aux négociations d'un pacte intercommunautaire de cohabitation pacifique accepté de commun accord, dans la transparence et la participation de toutes les communautés ethniques du Burundi.

En effet, aucune négociation politique ne produira d'effet viable, aucune élection ne sera vraiment démocratique, si elle ne tient pas compte des intérêts légitimes de chacune des communautés ethniques burundaises profondément divisées par le génocide répétitif anti-tutsi et les dérives tragiques qu'il a régulièrement générées au détriment de toutes ces communautés.

Le RADECO croit donc que la représentation des communautés par des délégués élus démocratiquement au sein de chacune des communautés ethniques, est un système valable pour éradiquer l'exclusion, les élans génocidaires et même pour promouvoir l'unité, la paix et le développement socio-économique des populations burundaises profondément divisées et traumatisées par la pratique du génocide et

ses corollaires que subissent les Communautés ethniques burundaises depuis des décennies.

C'est ainsi que le RADECO ne pourra jamais reconnaître des élections qui, sans tenir compte des circonstances particulières de la société burundaise, présupposent l'homogénéité de cette dernière. Des enseignements divisionnistes régulièrement inoculés dans les populations burundaises ont tellement traumatisées ces dernières que **lors des élections, seuls des fantasmes relatifs aux égoïsmes de communauté sont pris en considération au détriment de programmes politiques d'intérêt national**. Comme celles de juin 1993, ce genre d'élections ne se révèlent qu'ethnocratiques, de sorte que d'aucuns en ont justement parlé comme une simple occasion de "recensement ethnique".

Pour le RADECO cependant, des procédures démocratiques et même la promotion de l'unité sont encore possibles au Burundi. Evidemment, **la nouvelle unité à promouvoir au Burundi post-génocidaire sera celle des communautés égales en droits et en devoirs** contre toute dictature d'une quelconque communauté sur une autre. Cette unité n'est d'ailleurs possible que lorsque la diversité est reconnue et assumée librement dans la tolérance et la complémentarité.

En d'autres termes, le RADECO invite les communautés ethniques burundaises divisées par les pratiques génocidaires et leurs effets collatéraux, à s'organiser chacune pour défendre politiquement ses intérêts vitaux tout en respectant ceux des autres. Elles doivent notamment **procéder aux élections, au sein de chacune d'entre elles, de représentants à déléguer à différents niveaux des institutions intercommunautaires**. Sans cette démocratie à la fois intracommunautaire et intercommunautaire, la paix, la réconciliation, l'unité nationale, la démocratie et le développement au Burundi resteront de vains mots, des illusions, des espoirs toujours déçus.

Le système démocratique à promouvoir au Burundi.

Dans un pays traumatisé par des divisions aussi graves et profondes entre les communautés ethniques tutsi et hutu, dans un pays où les processus de démocratisation sont régulièrement travestis par des idéologies et des pratiques génocidaires, la bonne gouvernance n'est pas facile à relancer !

*Le RADECO s'est engagé à contribuer à la promotion d'un système politique adapté au contexte burundais. Et pour le RADECO, le **système démocratique à promouvoir au Burundi** est celui qui respecte **la représentation communautaire mandatée** à différents niveaux des institutions républicaines grâce aux élections intracommunautaires, **l'alternance avec cogestion** au sommet de l'Etat et aux postes de responsabilité à tous les niveaux de l'administration ainsi que **la coalition des partis**, aux niveaux intracommunautaire et intercommunautaire, lors de la formation de l'Assemblée nationale, du Sénat, du gouvernement national, ainsi que des conseils provinciaux et communaux.*

Le RADECO recommande que soient corrigées d'urgence les erreurs de la transition politique en cours au Burundi. Il suggère au pouvoir actuellement en place à Bujumbura de permettre l'organisation, par les partis politiques burundais et les

organisations de la Société civile, de **congrès communautaires** tutsi et hutu qui réfléchissent, sereinement et au sein de chacune des familles politico-ethniques actuellement en conflit, sur le contenu des « Réserves » de l'Accord d'Arusha du 28 août 2000 et sur la mise en place des mécanismes institutionnels qui respectent et rassurent les différentes communautés politico-ethniques burundaises. La rédaction d'une **nouvelle Constitution** burundaise, d'une **nouvelle loi régissant les partis politiques**, d'une **loi communale** et d'un **nouveau code électoral** devraient précéder toutes les spéculations électoralistes actuellement en vogue au Burundi.

Soulignons enfin que des acteurs politiques comme le Parti MRC ont déjà condamné, le 16 décembre 2003, **"l'immobilisme politique délibéré"** du pouvoir actuel qui "se comporte comme s'il se préparait, non à l'avenir post-transition, mais à une impasse institutionnelle le 1er novembre 2004, avec probablement la secrète spéculation d'une prolongation de son mandat".

Condamner le génocide anti-tutsi et négocier avec l'Opposition non armée.

Le RADECO demande aux Burundais et à la Communauté internationale de **refuser tout appui politique et logistique aux bandes armées anti-tutsi** qui, comme le PALIPEHUTU et ses multiples dérivés, intoxiquent quotidiennement les populations par l'idéologie et la pratique du génocide anti-tutsi. Que leur soient opposées plutôt des pressions pour qu'elles arrêtent immédiatement et sans condition ces agressions aux conséquences incalculables pour la nation burundaise.

Par contre, **une attention particulière doit être faite en direction de l'Opposition politique non armée.** Le RADECO trouve particulièrement dangereux le fait que des acteurs politiques comme certains partis signataires de l'Accord d'Arusha, les nouveaux partis politiques, les partenaires de l'Accord-Cadre pour la restauration de l'Etat de droit ainsi que les organisations de la Société civile soient longtemps écartés de la recherche de solutions à la grave crise socio-politique qui a déstructuré le Burundi. **Privilégier les mouvements armés aux comportements génocidaires, tout en ignorant les forces politiques pacifiques revient à encourager la création de nouvelles rébellions** ou la démultiplication de factions armées. En vue de décourager toute rébellion aux motivations inavouables, le RADECO recommande la **fin de l'impunité** au Burundi et l'instauration d'un **dialogue sérieux, global et inclusif** qui prendrait en considération tous les partenaires sociaux et surtout politiques, **d'abord au niveau intracommunautaire et au niveau intercommunautaire ensuite.**

Recommandations finales.

Le RADECO demande enfin que les **donateurs** pour la reconstruction du Burundi se montrent particulièrement **généreux** pour tout ce qui concerne la mise en place, qui s'annonce déjà difficile et complexe, de **mécanismes institutionnels qui respectent et rassurent** les communautés ethniques tutsi et hutu actuellement en conflit au Burundi.

Le RADECO recommande évidemment que tout apport destiné à la reconstruction soit rigoureusement géré par des **instances à l'abri de toute malversation**

RADECO – BURUNDI / DIASPORA

financière qui compromettrait la réhabilitation des populations burundaises qui ont trop longtemps souffert des multiples effets pervers de la crise burundaise.

*En ce qui le concerne, le RADECO continuera à mobiliser les populations burundaises pour la **promotion de la démocratie des communautés** ci-dessus esquissée, et cela en concertation avec toutes les bonnes volontés et avec l'appui des amis et partenaires du Burundi.*

Fait à Bruxelles, le 31 décembre 2003.

Le Président du RADECO

Gaspard KIROMBO

C.P.I. à :

*Monsieur le Président Médiateur des négociations pour la paix au Burundi
Monsieur le Président Membre de l'Initiative régionale pour la paix au Burundi (tous)
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Européenne
Monsieur le Président du Sénat de la République du Burundi
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale de la République du Burundi
Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères du Royaume de Belgique
Monsieur le Président de Parti politique burundais (tous)*